

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ECONOMIE, ENTREPRISES

Port de commerce : une étape majeure franchie au polder

Mis en ligne le **jeudi 20 décembre 2018**

La digue et le quai du nouveau polder de Brest se sont rejoins le 20 décembre. Une étape majeure, dans un chantier qui ne l'est pas moins pour l'avenir industriel du port brestois [vidéo].





Après 18 mois de travaux, [l'aménagement du polder du port de Brest](#) a franchi un cap ce 20 décembre. La digue et le quai de cet espace destiné à accueillir des activités industrielles dans le domaine des énergies marines renouvelables sont désormais liés, et l'ensemble donne corps à un nouvel avenir pour le port brestois.

« Un beau signal »

Pour marquer cette étape majeure du chantier, Loïg Chesnais-Girard, président de la région Bretagne, maître d'ouvrage du chantier, avait fait le déplacement. Et n'a pas tari d'éloges sur le déroulé de ces travaux démarrés il y a 18 mois. « *Nous sommes là à un moment réellement historique de ce chantier, qui va permettre de développer l'activité économique de l'ensemble de la Bretagne. C'est un beau signal pour l'ensemble de la filière mer : elle est en train de se structurer, et nous démontrons ici que les équipements structurants dont elle aura besoin seront au rendez-vous.* »

Les industriels sur les rangs

Le nouveau polder n'est certes pas encore opérationnel, mais il ne s'agit désormais plus que d'une affaire de quelques mois. Et les perspectives se précisent de plus en plus. **Les discussions sont ainsi en cours avec Ailes marines, et son projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc.** C'est à Brest que seront assemblées les fondations de type *jacket* : « *La signature des contrats se fera en 2019, pour une activité qui démarrera en 2020* », a confirmé Loïg Chesnais-Girard. Deux autres industriels des EMR sont aussi sur les rangs, dont le local de l'étape, **Sabella** (hydroliennes en mer), qui pourrait trouver sa place sur le polder brestois d'ici à 2025, et **Eolfi** (éolien flottant).

« Dynamique de l'emploi »

De quoi, donc, miser très largement sur l'avenir industriel du port de Brest, à plus d'un titre. « *Nous sommes là dans une dynamique de l'emploi pour tout le port de Brest, où les nouveaux métiers liés aux énergies marines trouveront toute leur place* » a ainsi pu rappeler Michel Gourtay, vice-président de Brest métropole (interview vidéo ci-dessous).

Brest métropole participe à hauteur de 20 millions d'euros à ce chantier d'envergure, estimé à 220 millions d'euros et porté par la région Bretagne, aux côtés de l'Union européenne, de la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Brest Bretagne, et du département du Finistère.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30